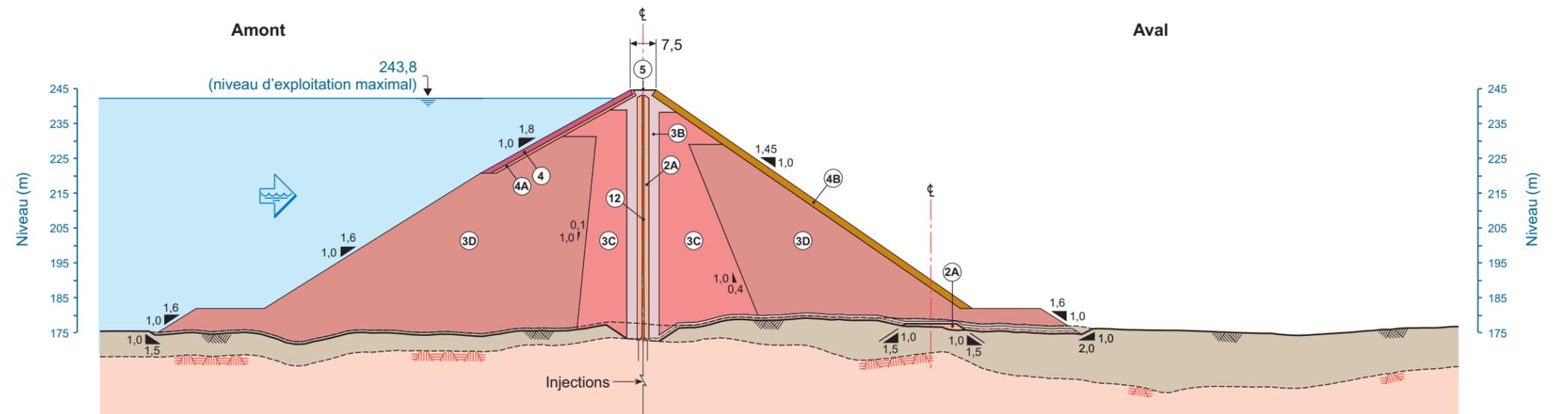


Digue à noyau de béton bitumineux (digue B2) – Coupe A

- 2A Matériau granulaire sélectionné ou traité, compacté (maximum 80 mm)
- 3 Enrochement déversé (maximum 900 mm)
- 3B Enrochement traité ou pierre concassée, compacté (maximum 150 mm)
- 3C Enrochement sélectionné, compacté (maximum 450 mm)
- 3D Enrochement sélectionné, compacté (maximum 900 mm)
- 3F Enrochement traité ou pierre concassée, déversé (maximum 150 mm)
- 4 Enrochement sélectionné pour perré, placé
- 4A Enrochement sélectionné pour coussin de perré, placé
- 4B Enrochement traité, placé (minimum 300 mm, maximum 1 000 mm)
- 5 Pierre concassée ou matériau granulaire concassé, compacté (maximum 31,5 mm, équivalent MG-20b)
- 12 Béton bitumineux compacté
- Mort-terrain
- Roc



Digue à noyau de béton bitumineux (digues D2, E2 et F2) – Coupe type

Notes :
 La conception préliminaire des ouvrages a été réalisée lors des études d'avant-projet. À l'étape de l'ingénierie détaillée, la fonction des ouvrages sera maintenue, mais leur agencement pourrait être ajusté à la lumière de relevés de terrain supplémentaires, des essais et des contraintes saisonnières de construction.

La configuration des ouvrages temporaires est montrée à titre indicatif seulement.

Complexe de la Romaine
 Aménagement de la Romaine-2
 Ouvrages de retenue
 Autres digues

Fichier : 0344_p11-03_ge_397_071130.fn10

Planche 11-3

Décembre 2007

Hydro Québec
 Production